

Le Port, le 1^{er} octobre 2015

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DU PORT
4 AVENUE DES CHAGOS - CS51194
97829 LE PORT
TÉLÉPHONE : 02 62 42 08 27
MÉL. : t104001@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Jours et heures d'ouverture : lundi au jeudi : 7h30 - 12h30
vendredi : 7h30 - 12h
Réception : (Avec ou sans RDV)
Affaire suivie par : Dominique ESCOUBET
Téléphone : 02 62 42 48 70
Télécopie : 02 62 43 07 33

Objet : Délégations de pouvoirs et de signatures

Je soussigné, Dominique ESCOUBET, Administrateur des finances publiques adjoint, affecté en qualité de comptable au Centre des finances publiques du PORT à compter du 08/11/2012 par décision du 09/05/2012 déclare :

ARTICLE 1 : DELEGATION DE POUVOIRS

- constituer pour mandataire spécial et général à compter du 01/10/2015 :
 - Mme Cécile BENURAUD, Inspectrice des finances publiques
 - M. Jimmy MANIKOM-PERMAL, Inspecteur des finances publiques
- leur donner pouvoir de gérer et administrer, pour lui et en son nom, le CDFiP du PORT,
- d'opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception,
- de recevoir et de payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée,
- d'exercer toutes poursuites,
- d'agir en justice et signer les déclarations de créances en cas de procédures collectives et autres actes nécessaires au bon déroulement desdites procédures,
- d'acquiescer tous mandats et d'exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements,
- de donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, de signer récépissés, quittances et décharges, de fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'administration,
- de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer seuls ou concurremment avec moi tous les actes relatifs à la gestion de la Trésorerie du PORT et aux affaires qui s'y rattachent.

ARTICLE 2 : DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE

En cas d'empêchement du Trésorier ou de ses Adjoints, délégation spéciale de signature est donnée pour signer toutes correspondances et tous documents relatifs aux affaires de leur Service à :

- M. Claude JAVELOT, Contrôleur principal des finances publiques
- Mme Mimose BOMEA, Contrôleur principal des finances publiques
- M. Jean-Philippe ROUAIX, Contrôleur principal des finances publiques
- Mme Miguy TARBY-JOSEPHINE, Contrôleur des finances publiques
- Mme Frédérique CHEVALIER, Contrôleur principal des finances publiques

ARTICLE 3 : PUBLICITE

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Réunion.

Dominique ESCOUBET
Bon pour pouvoir,
Signature du mandant

Les mandataires
Bon pour acceptation de pouvoir,
Signatures des mandataires